



Ecole Maternelle  
Notre Dame de la Providence  
91, rue du Général de Gaulle  
45160 OLIVET

☎ 02.33.63.46.67

✉ [ecoleprovidence@wanadoo.fr](mailto:ecoleprovidence@wanadoo.fr)

✉ [maternelle@ecoledelaprovidence.fr](mailto:maternelle@ecoledelaprovidence.fr)



## Rentrée

Chers Parents,

Afin de préparer la rentrée scolaire, voici quelques informations et recommandations dont je vous remercie de prendre connaissance.

### Structure de l'Ecole :

- \* Petite section : Valérie CHENAULT (3 journées) et Armelle GUIRLET (décharge)
- \* Petite section : Delphine BIZIÈRE
- \* Moyenne section : Gabrielle SOLINAS
- \* Moyenne section : Lilian MASSÉ
- \* Grande section : Cécile PAILLAT
- \* Grande section : Sandrine MADAR
- \* Jardin d'enfants : Laurence GAILLOT

### Dates de rentrée :

Afin d'améliorer le temps et la qualité d'accueil de chacun des élèves, la **rentrée des classes aura lieu de façon échelonnée** pour toute l'école maternelle (de la TPS à la GS), par demi-classe en fonction de l'ordre alphabétique, donc **soit le jeudi 1er septembre soit le vendredi 2 septembre**.

TPS : le **jeudi 1er septembre** pour les enfants dont le nom de famille est compris **entre A et Go inclus** ; rentrée le **2 septembre** pour les autres enfants

PS : le **jeudi 1er septembre** pour les enfants dont le nom de famille est compris **entre A et H inclus** ; rentrée le **2 septembre** pour les autres enfants

MS : le **jeudi 1er septembre** pour les enfants dont le nom de famille est compris **entre A et K inclus** ; rentrée le **2 septembre** pour les autres enfants

GS1 Sandrine : le **jeudi 1er septembre** pour les enfants dont le nom de famille est compris **entre A et La inclus** ; rentrée le **2 septembre** pour les autres enfants

GS2 Cécile : le **jeudi 1er septembre** pour les enfants dont le nom de famille est compris **entre A et Gi inclus** ; rentrée le **2 septembre** pour les autres enfants

### ATTENTION :

Le jour de la rentrée, nous vous remercions de coller sur le vêtement de votre enfant une petite étiquette adhésive sur lequel vous écrirez : *Nom et Prénom, je déjeune à la cantine à partir de..., je reste à la garderie.*

## HORAIRE DE CLASSE POUR L'ECOLE MATERNELLE

### **Matin**

8 h 30 : accueil dans les classes.

8 h 45 : début de la classe (fermeture des portes 8 h 45)

12 h 00 : sortie pour les externes.

### **Après-midi**

13 h 30 - 16 h 15

À partir de 13 h 15, ouverture des portes pour les externes.

Il est important de respecter les horaires afin de ne pas perturber la classe.

## ENTREES ET SORTIES

Rappel des horaires d'ouvertures du portail :

\* 7 h 30 - 8 h 50

\* 12 h 00 - 12 h 15

\* 13 h 15 - 13 h 30

\* 16 h 15 - 18 h 15

Pour entrer dans l'enceinte de l'établissement (Rue Théophile Jourdan), un code est nécessaire ; celui-ci sera communiqué aux familles concernées quelques jours avant la rentrée.

En dehors de ces horaires, il faudra sonner et entrer au 91, rue du Général de Gaulle.

**Garderie** : le matin de 7 h 30 à 8 h 30 et le soir de 16 h 30 18 h 15.

- code du portail actif jusqu'à 18 h 15

### **DIVERS** :

N'oubliez pas de marquer gilet, manteau, cagoule, écharpe... cela peut-être fait au stylo sur l'étiquette du vêtement.

### **Sortie des enfants et sécurité** :

Les personnes qui sont susceptibles de venir chercher votre enfant doivent être présentées à l'enseignant dès la rentrée.

Si exceptionnellement, une personne inconnue de nous, vient chercher votre enfant, celle-ci devra présenter une autorisation écrite et une pièce d'identité.

**Médicaments** : En cas de traitement médical, merci de donner les médicaments, le matin et le soir à la maison, afin d'éviter d'en apporter à l'école.

**Sieste**: Les enfants de petite section qui mangent à la cantine font obligatoirement la sieste, ceux qui déjeunent chez eux peuvent revenir la faire à l'école.

Nous recommandons fortement la sieste pour les petits. Notre responsabilité d'adulte et d'éducateur est de préserver ce besoin de "coupure" de la journée qui permet de "recharger les batteries".

La vie en collectivité et le rythme scolaire sont très fatigants physiquement et nerveusement...

**Administratif** : Veuillez nous informer de tout changement d'adresse ou de téléphone rapidement.

L'école sera fermée du 12 juillet au 25 août 2022.

En attendant de vous revoir, je vous souhaite un très bon été.

**La cheffe d'établissement**